

Disparitions forcées au Burundi

Deutsche Welle, 10.05.2017 La 112^e session du Groupe de travail des Nations Unies sur les disparitions forcées et involontaires s'est ouverte. Dès jeudi, la société civile burundaise fera un plaidoyer auprès des experts. Des associations de la société civile burundaise réclament que toute la lumière soit faite sur les disparitions forcées non élucidées. Entre 300 et 900 cas auraient été recensés depuis le début de la crise, en avril 2015.

Le président du FOCODE, Forum pour la conscience et le développement, Pacifique Nininahazwe promet, preuves à l'appui, de prouver la responsabilité des autorités dans ces disparitions: "Au niveau du FOCODE, nous avons reçu 15 cas qui nous ont été envoyés par des familles des victimes. Nous sommes en train d'enquêter sur tous ces cas. Nous avons déjà terminé la documentation de 30 cas. Nous aurons terminé la publication de tous ces cas au cours de cette semaine" La présidence burundaise accuse l'opposition Le porte-parole adjoint du président Pierre Nkunrunziza refuse d'en endosser la responsabilité. Alain Diomède Nzeyimana: " Ce qui a commencé comme une insurrection urbaine qui a abouti à un coup d'État du 13 mai 2015 a continué jusqu'à présent. Ce serait une erreur d'accorder tout au gouvernement légitime du Burundi. Le Burundi présentement est beaucoup plus calme que la plupart des pays même européens " Parmi les nombreux cas de disparitions, deux ont le plus retenu l'attention. Celui de Marie-Claudette Kwizera, la trésorière de la Ligue des droits humains du Burundi, la Ligue Iteka. Sans oublier la disparition du journaliste Jean Bigirimana en août dernier.

À

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});